



## Dossier d'inscription 2015/2016

Reprise des cours pour le HIP HOP le : **Jeudi 17 septembre**

Reprise des cours pour le ROCK le : **Lundi 14 septembre**

Adhérent\* :  M  F

Nom\* : .....

Tél port\* : .....

Prénom\* : .....

Tél port. des parents si mineur\* : .....

Adresse : .....

.....

Courriel (*lisible svp*)\* : .....

CP : ..... Ville : .....

.....@.....

Date de naissance\* : ...../...../.....

\* *Champ obligatoire*

Photo

1	<input type="checkbox"/>	ROCK débutant	Lundi	19h15-20h15	Franck et Jenny	140€/pers/an*
2	<input type="checkbox"/>	ROCK avancé	Lundi	20h30-21h30	Franck et Jenny	140€/pers/an*
3	<input type="checkbox"/>	ROCK débutant et avancé	Lundi	19h15-21h30	Franck et Jenny	200€/pers/an*
4	<input type="checkbox"/>	HIP HOP (7-9 ans)	Jeudi	17h30-18h30	Damien	100€/an
5	<input type="checkbox"/>	HIP HOP (10-12 ans)	Jeudi	17h30-18h30	Damien	110€/an
6	<input type="checkbox"/>	HIP HOP (13-16 ans)	Jeudi	18h30-19h45	Damien	120€/an
7	<input type="checkbox"/>	HIP HOP (adultes)	Jeudi	19h45-21h00	Damien	130€/an

\* - 10 % pour les couples

Paiement en 3 fois possible :

1 chèque de ..... encaissé immédiatement

1 chèque de ..... encaissé le 01/10/2015

1 chèque de ..... encaissé le 01/11/2015

Paiement en 5 fois possible (à partir de 200 €) :

1 chèque de ..... encaissé le 01/12/2015

1 chèque de ..... encaissé le 01/01/2016

Cadre réservé à l'association

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

- photo (à coller sur le dossier page 1)
- certificat médical de moins d'un mois, attestant la pratique de la danse
- autorisations signées (page 2, pour les mineurs)
- autorisation signée (page 3, pour les majeurs)
- règlement intérieur signé (page 4)

Contact : Jenny 06.49.17.71.14 ou [lesqindanse@hotmail.com](mailto:lesqindanse@hotmail.com)

Site internet : <http://lesqindanse.wix.com/lesqindanse>

Page Facebook : <http://www.facebook.com/lesqindanse>

AUTORISATIONS (pour les mineurs)

Autorisation du responsable légal pour les mineurs :

Nom : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Lien :

Père  Mère  Tuteur

Je soussigné(e) Madame/Monsieur ..... responsable légal de (nom et prénom de l'enfant)..... autorise ma fille/mon fils à participer aux cours de .....

Signature du responsable légal :

Autorisation du droit à l'image pour les mineurs :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ..... responsable légal de (nom et prénom de l'enfant)..... autorise\* / refuse\* que ma fille/mon fils soit photographié(e), filmé(e) par l'association Lesq'in Danse, aux fins de publications sur le site internet, la page facebook et tout autre support créé par l'association.

J'accorde cette autorisation à titre gracieux.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

\* Barrer la mention inutile

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE (pour les majeurs)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ..... autorise\* / refuse\* être photographié(e), filmé(e) par l'association Lesq'in Danse, aux fins de publications sur le site internet, la page facebook et tout autre support créé par l'association.

J'accorde cette autorisation à titre gracieux.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

\* *Barrer la mention inutile*

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION LESQ'IN DANSE

### Article 1 – Membre et cotisation

Seuls sont membres de l'association, les personnes nous ayant fourni la cotisation et les documents dûment remplis.  
Aucun remboursement de la cotisation ne sera fait en cours d'année.  
Le paiement de la cotisation peut s'effectuer en 3 fois (si inférieur à 200€), en 5 fois (à partir de 200€ )

### Article 2 – Assurance

L'association est assurée pour la responsabilité civile et la protection juridique concernant tous les membres de l'association et également lors des déplacements et représentations, néanmoins il est conseillé de prendre une assurance individuelle de manière à être couvert le mieux possible.

### Article 3 – Accès aux salles d'activités et aux cours

L'association décline toute responsabilité pour les dégâts occasionnés par l'un de ses adhérents dans chaque salle d'activités. Les frais engagés seront totalement à la charge du responsable du délit.

**Pour tout changement de cours, l'adhérent doit le notifier d'un mail adressé au bureau (lesqindanse@hotmail.com).**

### Article 4 – vol et perte

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les salles et lors des activités.

### Article 6 – Discipline

Les adhérents devront faire preuve de :

- respect des lieux
- respect d'autrui
- civisme
- respect du personnel encadrant
- respect de l'activité menée
- La tenue correcte est exigée

### Article 7 – les cours et les dates à retenir

Nous vous informerons des dates du gala et des répétitions. La présence de chaque danseur à l'ensemble de ces dates est indispensable.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

La fin des cours pour la saison 2015/2016 est prévue pour la mi-juin 2016.

Les responsables de l'association se réservent le droit d'exclure ou de refuser l'accès à toutes activités aux personnes qui ne répondraient pas aux règles établies ci-dessus.

Les membres du bureau.

Date : .....

Nom et prénom de l'adhérent :

.....

Signature de l'adhérent :